

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

La ministre des sports,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2015-1867 du 30 décembre 2015 relatif à l'organisation et aux compétences des services déconcentrés régionaux de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 09/07/2002 portant création de la spécialité Activités nautiques du BPJEPS,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 25/10/2018,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Activités nautiques mention Voile est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom	Date et lieu de naissance	
BPALP180574	Madame	BARBEROT	Charlène
BPALP180575	Madame	BERRUYER	Lindsay
BPALP180576	Monsieur	BORDAI	Laurent
BPALP180577	Monsieur	BOUYER	Julien
BPALP180578	Madame	BRIN	Cindy
BPALP180579	Monsieur	COUDRET	Clément
BPALP180580	Monsieur	DEPAY	Eric
BPALP180581	Monsieur	DERVAUX	Mael
BPALP180582	Monsieur	DUCLOS	Laurent
BPALP180583	Monsieur	EUCHER	Arthur
BPALP180584	Monsieur	FAUVET	Quentin
BPALP180585	Madame	FLEURBE	Clara
BPALP180586	Madame	FLORENT	Anne-Sophie
BPALP180587	Monsieur	GAZATS	Matthieu
BPALP180588	Madame	GICQUEL	Sandrine
BPALP180589	Monsieur	GUEBEY	Mathiss
BPALP180590	Madame	KHAL	Nastassja
BPALP180591	Monsieur	LOBERT	Jonathan
BPALP180592	Monsieur	LUCIANAZ	Yann
BPALP180593	Madame	MABILLEAU	Ségolène
BPALP180594	Monsieur	MAUGER	Théo
BPALP180595	Madame	MEVELLEC	Louis
BPALP180596	Monsieur	MEYNET	Arnaud
BPALP180597	Madame	PETER	Audrey
BPALP180598	Madame	PRIEUR	Laurène



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BPALP180599	Monsieur	ROUXEL	Arthur
BPALP180600	Madame	SANDOR	Mathilde
BPALP180601	Monsieur	TIELES	Maël
BPALP180602	Monsieur	TURPIN	Tanguy
BPALP180603	Monsieur	VILLARD	Julien
BPALP180604	Monsieur	ZAJAC	Alexis

Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 25/10/2018

P/Le Directeur Régional et Départemental de
la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion
Sociale,
et par délégation,
La cheffe de service




Marie-Jeanne EHLINGER